Nations Unies A/69/153

Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 24 b) de l'ordre du jour provisoire
Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

État de la coopération Sud-Sud

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 68/230, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-neuvième session, un rapport sur l'état de la coopération Sud-Sud, en mettant l'accent sur la manière dont le système des Nations Unies pour le développement peut améliorer son appui à la coopération Sud-Sud et sur la mise en œuvre de cette résolution. Le renforcement des relations Sud-Sud a conduit de nombreux organismes et institutions des Nations Unies, y compris les commissions régionales, à intégrer la coopération Sud-Sud dans leurs plans stratégiques et à tenir compte d'indicateurs de résultats. Le rapport contient des recommandations sur l'amélioration de la gouvernance à l'échelle du système, de l'orientation, de la cohérence et de la coordination de la coopération Sud-Sud, afin de maximiser son impact sur le développement.

14-57755 (F) 080814 110814

Merci de recycler

I. Introduction

1. En 2012, les pays en développement ont contribué près de la moitié du produit intérieur brut mondial; à l'horizon 2020, la part de la production mondiale de seulement trois d'entre eux (Brésil, Chine et Inde) devrait dépasser celle de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. En 2025, le Sud devrait compter 600 millions de ménages gagnant plus de 20 000 dollars par an et représenter une consommation annuelle de 30 000 milliards de dollars. Toutes les régions du Sud ont connu une croissance, et ce, pendant la plus grave récession jamais subie par le Nord depuis la Grande dépression. Ces réalisations et perspectives sans précédent, alliées au développement rapide de la connectivité électronique dans toutes les régions du Sud, révèlent les nouveaux degrés de dynamisme et d'efficacité de la coopération Sud-Sud.

2. La coopération Sud-Sud pour le développement est devenue l'un des facteurs essentiels des relations internationales. Elle sous-tend l'accroissement des échanges commerciaux et les flux d'investissements étrangers directs (IED) entre pays en développement, qui ont transformé l'économie mondiale. Depuis la fin de la période 2008-2009, les pays en développement ont exporté beaucoup plus vers leurs propres pays que vers les pays développés et, depuis 2011, le volume total des échanges commerciaux s'est établi à plus de 4 000 milliards de dollars[1]. Les flux d'investissement vers les économies en développement, dont une grande partie provient du Sud, ont atteint un nouveau sommet en 2013, s'élevant à 759 milliards de dollars, ce qui représente 52 % de l'ensemble des flux d'investissements étrangers directs; les pays en développement d'Asie sont désormais bénéficiaires de la majeure partie de l'IED dans le monde[2].

3. En 2011, la valeur de la coopération Sud-Sud pour le développement était estimée à un montant situé entre 16,1 milliards de dollars et 19 milliards de dollars (E/2014/77, par. 44). Sa valeur réelle est certainement plus élevée, non seulement parce qu'elle est non déclarée, mais aussi parce qu'elle se présente sous diverses formes, dont certaines sont difficiles à quantifier. Motivée par des initiatives tant privées qu'officielles, elle implique une grande diversité de partenaires, allant des gouvernements aux organisations internationales et aux entreprises, organisations de la société civile et réseaux de protection des déshérités, y compris les femmes, les enfants et les habitants de taudis. Les projets d'infrastructure représentent environ 55 % de la coopération Sud-Sud et plus d'un tiers de cette coopération appuie les secteurs sociaux (ibid., par. 46).

4. La coopération Sud-Sud fait face à un changement d'orientation qui s'explique non seulement par l'importance accrue de la participation des pays en développement à l'économie mondiale mais aussi par les tendances démographiques à l'échelle mondiale et autres tendances, dont le nouveau phénomène de connectivité sociale due aux technologies de l'information et des communications, l'expansion de la classe moyenne et l'accroissement de l'urbanisation rapide, avec en toile de fond les effets néfastes que les conflits violents et la criminalité ont sur le développement. Tous ces facteurs définissent les contours du besoin et du rôle de

[1] Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) *South-South Trade Monitor*, n° 2 (Genève, juillet 2013).

[2] Ibid., *Global investment Trends Monitor*, n° 15 (Genève, 28 janvier 2014).

la coopération Sud-Sud dans le programme de développement pour l'après-2015, qui vise l'élimination de la pauvreté et la promotion d'une croissance écologiquement rationnelle. Ces impératifs sont étroitement liés les uns aux autres et exigent une approche intégrée et renforcée de l'action du système des Nations Unies.

5. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont entrepris de renforcer leurs propres capacités pour soutenir la coopération Sud-Sud et intégrer cette question dans leurs politiques, stratégies et programmes. Toutefois, il leur faut également améliorer la coordination et bénéficier d'un plus grand soutien financier, qui doit provenir à la fois de sources traditionnelles et de nouveaux acteurs publics et privés.

6. Dans ce contexte, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud a été renforcé et est devenu le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en 2013; le chef du Groupe spécial a été nommé Envoyé spécial du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud en mai 2014. Les recommandations sur la façon de renforcer l'action du Groupe spécial pour lui permettre de tirer le meilleur parti de ses possibilités sont énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur la question (SSC/18/3); le rapport évoque également l'engagement pris par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de continuer à accueillir le Bureau.

II. But du renforcement de l'appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud

7. L'appui que fournissent les organismes des Nations Unies à la coopération Sud-Sud répond à une large gamme de besoins exprimés par les États Membres dans plusieurs résolutions et décisions intergouvernementales. Les principes et l'ordre du jour de cette coopération devraient être définis par les pays du Sud (voir résolution 64/222, annexe, par. 11). En particulier, les États Membres ont demandé aux organismes des Nations Unies d'aider les pays en développement à établir ou renforcer des centres d'excellence Sud-Sud, dans le cadre de leurs domaines de compétence respectifs, et de resserrer la coopération entre ces centres, en particulier aux niveaux régional et interrégional, en vue d'améliorer l'échange de connaissances Sud-Sud, la constitution de réseaux, le renforcement mutuel des capacités, l'échange d'informations et de pratiques optimales, l'analyse des politiques et la coordination des activités entre pays en développement en ce qui concerne les principales questions et préoccupations[3].

8. Dans les années qui ont suivi la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud de 2009, les expressions d'engagement en faveur de la coopération Sud-Sud ont émané d'un nombre croissant de parties prenantes et se sont manifestées, par exemple, lors de sessions récentes du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et à l'occasion de l'examen quadriennal complet et d'autres mécanismes intergouvernementaux.

[3] Comme il est indiqué dans la note du Secrétaire général sur le plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire (SSC/17/3), ces demandes sont renouvelées dans de nombreuses décisions et résolutions de l'ONU, y compris le document final de Nairobi (résolution 64/222, annexe).

9. Le Groupe des 77 et la Chine ont continué de faire connaître les positions communes du Sud aux grandes conférences et réunions multilatérales portant sur un large éventail de questions socioéconomiques. À sa réunion ministérielle de 2013, il a réaffirmé qu'il importait de renforcer la coopération Sud-Sud en tant que moyen de soutenir les efforts de développement des pays en développement et de renforcer leur participation à l'économie mondiale. Lors de la réunion du Groupe de haut niveau constitué de personnalités éminentes du Sud, qui s'est tenue à Fidji en mai 2013, des recommandations ont été faites sur l'avenir de la coopération Sud-Sud en tant que contribution importante à la plateforme du Sud pour le développement. En outre, lors de leur sommet tenu dans l'État plurinational de Bolivie en juin 2014, le Groupe des 77 et la Chine se sont déclarés fermement résolus à œuvrer collectivement pour réduire la pauvreté et les inégalités, promouvoir l'action en faveur du développement durable, protéger la souveraineté sur les ressources naturelles et promouvoir le commerce équitable tout en réitérant l'importance de la coopération Sud-Sud dans les efforts de développement.

10. Outre les efforts déployés pour renforcer la voix du Sud en matière de systèmes et de mécanismes de gouvernance à l'échelle mondiale, des cadres de coopération dirigés par des pays comme le Brésil, la Chine et l'Inde sont au cœur de la mise en œuvre de divers programmes Sud-Sud dans des domaines tels que le développement des infrastructures, l'agriculture, l'éducation, l'alimentation, le transfert de technologies, la sécurité et dans de nombreux autres secteurs aux niveaux national et régional, qui sont d'une importance critique pour la réalisation des objectifs de développement convenus sur les plans national et international. (Pour de plus amples renseignements sur les initiatives Sud-Sud, voir SSC/18/1.)

11. Pour leur part, les organismes des Nations Unies reconnaissent la possibilité de mobiliser l'engagement croissant en faveur de la coopération Sud-Sud aux fins du développement. Les conclusions des évaluations indiquent également qu'ils occupent une place de choix en ce qui concerne le renforcement des relations de collaboration entre les pays en développement grâce à leur pouvoir mobilisateur, leur dimension mondiale, leur présence dans les pays, leur expertise technique et leur impartialité.

III. État de l'appui de l'Organisation des Nations Unies à la coopération Sud-Sud

A. Stratégies et cadres d'action

12. La Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, qui s'est tenue à Buenos Aires en 1978, a défini les premiers objectifs stratégiques et le premier cadre mondial pour la coopération Sud-Sud. Ces dernières années, l'appui de l'Organisation des Nations Unies à la coopération Sud-Sud a été principalement dicté par : a) le document final de Nairobi adopté à la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud; b) les recommandations du Corps commun d'inspection à l'issue de l'examen de 2011 de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le système des Nations Unies (JIU/REP/2011/3); c) le plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire; et d) les dispositions de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale,

relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

13. Une enquête auprès des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, menée récemment par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, a constaté que bon nombre d'entre eux s'emploient à mettre en œuvre le plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire et qu'ils tiennent également compte des recommandations les plus importantes du Corps commun d'inspection. Le plan-cadre définit des paramètres précis sur la façon d'intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les politiques et programmes du système des Nations Unies à tous les niveaux, comme il est demandé dans le document final de Nairobi et les décisions pertinentes du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et les résolutions de l'Assemblée générale.

14. Le rapport du Corps commun d'inspection mentionné ci-dessus, qui a conduit à l'élaboration du plan-cadre contenant des directives opérationnelles, a conclu que si l'on voulait que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire produisent les effets escomptés, il fallait apporter des améliorations à l'ensemble des cadres d'action, à la gouvernance, à la coordination, aux structures, aux mécanismes et aux ressources prévues à l'échelle du système. Certaines mesures recommandées par le Corps commun d'inspection pour dynamiser l'intégration de la coopération Sud-Sud dans les politiques et programmes de l'ONU visaient à : a) mettre au point une définition commune de travail; b) mettre en place des structures d'appui au niveau interinstitutions, tels un groupe chargé spécialement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans chaque organisme et des centres de liaison à tous les niveaux; c) appliquer systématiquement des directives dans ce domaine; d) utiliser systématiquement des mécanismes de communication de l'information; e) veiller, le cas échéant, à ce que des ressources suffisantes soient prélevées sur les budgets des organismes; f) adopter des mesures effectives sur le plan régional; g) ajuster les ressources aux besoins des mandats de l'ONU relatifs à la coopération Sud-Sud; h) mettre au point une stratégie cohérente de promotion de la coopération triangulaire; et i) renforcer la coordination aux niveaux régional et national.

15. L'appui des organismes des Nations Unies à la coopération Sud-Sud est en partie visible dans l'application des mesures qu'ils ont adoptées pour donner suite aux recommandations formulées par le Corps commun d'inspection. Les recommandations 1 et 2 ont été appliquées au moment de l'élaboration du plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, y compris leur définition. La mise en place de structures, de mécanismes et de centres de liaison, sur laquelle porte la recommandation 3, figure parmi les mesures proposées pour renforcer la coordination interorganisations de la coopération Sud-Sud, et les nouveaux engagements en vue de leur application sont exposés au paragraphe 60 ci-dessous.

16. La nécessité d'améliorer le caractère intégrateur et les procédures de travail du Comité de haut niveau et de son secrétariat, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, a été soulignée dans la recommandation 4. Le Secrétaire général a proposé des moyens de renforcer le Bureau dans son rapport sur la question (SSC/18/3); toutefois, il faudra que le Comité lui-même apporte des modifications à son règlement intérieur afin d'adopter des mesures visant l'amélioration de la participation sans exclusive et de ses procédures de travail. La

recommandation 5, selon laquelle il faut que le Bureau continue de s'acquitter de son mandat, est mise en œuvre au moyen du cadre stratégique pour la période 2014-2017. La recommandation 6, qui envisage de réinstaller auprès des commissions régionales du PNUD le personnel du Bureau, n'a pas été appliquée. Dans une note connexe à l'Assemblée générale (A/66/717/Add.1), le Secrétaire général a fait observer qu'un tel transfert priverait le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud des ressources humaines dont ils ont besoin pour fournir un appui plus direct aux initiatives régionales de coopération Sud-Sud, comme demandé dans le document final de Nairobi.

17. La recommandation 7, qui demande que le Comité de haut niveau précise davantage le rattachement hiérarchique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud afin d'établir son identité distincte au sein du PNUD et de mieux intégrer le Bureau dans la structure du PNUD, a été largement appliquée au moyen des mesures proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur la façon de mieux renforcer le Bureau. Les faits donnent à penser que la recommandation 8, qui suggère que le Conseil économique et social prie les commissions régionales de mettre en place des stratégies, des structures et des mécanismes et de mobiliser des ressources pour faire progresser la coopération Sud-Sud aux niveaux sous-régional, régional et inter-régional, est appliquée progressivement.

18. En ce qui concerne la recommandation 9, qui prie les organismes et institutions des Nations Unies de consacrer un pourcentage précis – 0,5 % au moins – de leurs ressources budgétaires de base à la promotion de la coopération Sud-Sud, le consensus entre les organismes était que plus de 0,5 % de leurs fonds de coopération technique était alloué aux programmes régionaux qui devraient permettre de financer la coopération Sud-Sud dans une large mesure. La recommandation 10, qui concerne les stratégies et les mécanismes de financement destinés à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, est mise en œuvre par l'intermédiaire du cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Conformément à la recommandation 11, nombre d'institutions mettent en place des mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports sur leurs activités de coopération Sud-Sud. Les mesures visant à intégrer la coopération Sud-Sud dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement sont décrites dans le plan-cadre contenant des directives opérationnelles et celles visant à inclure la coopération Sud-Sud dans les programmes des divers mécanismes de coordination à tous les niveaux, conformément à la recommandation 12, sont mises en évidence dans le présent rapport, afin de donner suite aux recommandations récemment formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les mesures à prendre pour renforcer le Bureau.

19. Dans sa résolution 67/226 sur l'examen quadriennal complet, l'Assemblée générale a demandé aux fonds et programmes, aux institutions spécialisées et aux autres organismes des Nations Unies d'intégrer dans leurs activités courantes l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire et de renforcer les mécanismes de soutien aux niveaux mondial et régional. Elle a également prié le système des Nations Unies pour le développement d'intensifier l'échange d'informations, la circulation de l'information et le travail d'évaluation sur l'appui fourni et les résultats obtenus dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Les organismes et institutions des Nations Unies sont activement engagés à mettre en œuvre les volets de l'examen quadriennal complet

des activités opérationnelles relatifs à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Nombre d'entre eux, dont le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont intégré la coopération Sud-Sud dans leurs plans stratégiques. Un complément d'information sur les mesures de mise en œuvre qui en ont découlé est fourni ci-dessous.

B. Caractéristiques de l'appui des organismes des Nations Unies à la coopération Sud-Sud

20. L'appui des organismes des Nations à la coopération Sud-Sud est plus facile à décrire sous l'angle de l'orientation thématique de chaque entité mais, afin de saisir son caractère interdépendant, il vaut mieux l'aborder sous l'angle des fonctions clefs, telles que l'élaboration des politiques et le dialogue, les activités de recherche et d'analyse, le partage des connaissances, le renforcement des capacités, les partenariats et le financement et le suivi et l'évaluation – conformément au plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire et aux recommandations du Corps commun d'inspection. Toutes les entités des Nations Unies assument ces fonctions dans une certaine mesure. Des exemples importants sont fournis ci-dessous à titre indicatif.

Élaboration des politiques et concertation

21. Un certain nombre d'entités du système des Nations Unies contribuent à l'élaboration aux niveaux national, régional ou international de politiques et de stratégies pour la coopération Sud-Sud; toutes ne prennent pas part à la concertation politique avec les gouvernements. Parmi elles, le PNUD joue un rôle de premier plan, en tant qu'organisme hôte du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud qui assure le secrétariat du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, principale entité de décision sur la coopération Sud-Sud au sein du système des Nations Unies. Grâce à l'appui du PNUD qui se charge également de financer les dépenses de personnel, le Bureau établit de nombreux rapports qui facilitent les délibérations et l'élaboration par le Comité de haut niveau et l'Assemblée générale de directives générales à l'intention des organismes des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

22. Le PNUD, qui a placé la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au cœur de son plan stratégique pour la période 2014 -2017, a des centres d'élaboration de politiques mondiales au Brésil, au Kenya, en République de Corée, à Singapour et en Turquie, chargés de faciliter la coordination des politiques Sud-Sud et d'autres interactions, et poursuit des initiatives au titre de sept accords de partenariat stratégique (avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie). Le PNUD, en partenariat avec la Turquie, a favorisé la concertation politique en organisant une conférence multipartite sur la coopération internationale pour le développement, qui s'est tenue à Istanbul les 19 et 20 juin 2014, afin d'examiner, entre autres, l'utilité de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour ce qui est de stimuler les progrès en matière de développement et d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres et des plus vulnérables dans le monde entier. Lors d'une autre conférence appuyée par le PNUD, qui s'est tenue à Beijing, les représentants de 11 pays à revenu

intermédiaire[4] ont échangé des données d'expérience en matière de planification et de mise en œuvre de la coopération pour le développement. Une proposition de suivi vise à créer un réseau de groupes de réflexion du Sud.

23. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) encourage la concertation permanente concernant les objectifs stratégiques de mettre un terme à la faim, d'améliorer la sécurité alimentaire et de promouvoir l'utilisation durable des nouvelles technologies. Elle le fait au moyen d'un certain nombre d'initiatives visant à influencer les responsables politiques, diffuser les connaissances et fournir des conseils techniques. Au cours de la période considérée, une importante initiative relevant de politique générale a été la réunion interrégionale qui s'est tenue à Addis-Abeba du 29 juin au 1er juillet 2013 sur le partenariat renouvelé pour une approche unifiée afin d'éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. À la réunion organisée conjointement avec l'Union africaine et l'Institut brésilien Lula, les participants ont débattu les meilleures pratiques en Afrique, en Asie et en Amérique latine et ont adopté une déclaration et un plan d'action pour l'instauration de partenariats, la coopération Sud-Sud et la mobilisation des ressources. Un atelier organisé par la FAO, qui s'est tenu à Urumqi (Chine) du 4 au 8 juin 2012, s'est efforcé de promouvoir la coopération régionale en faveur du développement de l'aquaculture et de la pêche responsables dans les pays d'Asie centrale et du Caucase.

24. La participation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la concertation sur les politiques de coopération Sud-Sud est déterminée par son Programme pour un travail décent dans le contexte du développement durable. Un événement caractéristique a été la Conférence internationale de recherche sur l'évaluation des emplois verts pour des politiques fondées sur des données factuelles, qui s'est tenue au Siège de l'OIT à Genève les 9 et 10 décembre 2013. Les participants ont examiné des évaluations nationales récentes d'emplois verts et ont débattu les moyens d'améliorer les capacités des partenaires nationaux de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire concernant l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Parmi les participants figuraient des chercheurs venant de pays en développement, dont les frais de leur participation ont été couverts par des bourses d'études de l'OIT.

25. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a participé à la concertation dans le cadre de deux réunions importantes. L'une, ayant pour thème « La coopération industrielle Sud-Sud : le rôle des entreprises du Sud dans les pays les moins avancés », s'est tenue pendant la Conférence ministérielle des pays les moins avancés (Lima, 30 novembre et 1er décembre 2013). À cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre les travaux sur le sujet et le rôle des entreprises du Sud, en tant que pierres angulaires et principaux acteurs en ce qui concerne une grande partie de la coopération économique Sud-Sud et des résultats en matière de développement. L'autre réunion traitait de la coopération industrielle Sud-Sud pour l'industrialisation de l'Afrique et s'est tenue en marge d'une réunion de la Conférence des ministres africains de l'industrie. Le rôle de la coopération industrielle Sud-Sud comme élément important de

[4] Brésil, Chine, Émirats arabes unis, Espagne, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Mexique, Qatar, Thaïlande et Turquie.

l'industrialisation de l'Afrique a été souligné dans la Déclaration ministérielle adoptée à l'issue de la Conférence.

26. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), dont le mandat technique en fait le superviseur du régime des brevets, a été amenée à participer à la coopération Sud-Sud en raison des incidences des changements technologiques rapides qui font du droit des brevets un droit de plus en plus pertinent en ce qui concerne le développement. Au cours de la période considérée, l'OMPI, en coopération avec le Gouvernement brésilien, a convoqué la première réunion interrégionale sur la coopération Sud-Sud en matière de gouvernance de la propriété intellectuelle; la deuxième réunion interrégionale a été organisée en coopération avec le Gouvernement égyptien. Lors de ces réunions, les représentants de 32 pays en développement du monde entier ont examiné un large éventail de questions de propriété intellectuelle avec les représentants des pays développés, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et de la société civile. Une attention particulière a été accordée à la manière de renforcer la structure institutionnelle pour la coopération Sud-Sud au sein de l'OMPI et aux moyens de favoriser la mise en place de réseaux et de mise en relation entre les pays développés et les pays les moins avancés en ce qui concerne les questions relatives à la propriété intellectuelle.

27. Une grande partie des travaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) vise à mieux faire connaître et mettre au point les mesures à prendre par les pouvoirs publics pour faire face aux multiples menaces qui pèsent sur l'écosystème mondial et met donc l'accent sur la coopération Sud-Sud. Cela est particulièrement vrai pour ce qui est de la protection des mers régionales et de la lutte contre la désertification. Une réalisation digne d'être mentionnée vise les quatre années d'efforts qui ont abouti à l'adoption du Plan d'action pluriannuel pour la coopération Sud-Sud concernant l'utilisation de la diversité biologique aux fins du développement, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

28. En 2013, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a aidé le Gouvernement sri-lankais à accueillir un dialogue régional à Sri Lanka, au cours duquel les durées minimales de contrat de travail type pour les employés de maison immigrés ont été examinées. La réunion a fait fond sur les conclusions d'un débat précédent lors d'un atelier organisé dans le cadre d'une réunion du Forum mondial sur la migration et le développement qui s'est tenue en 2012. Les participants ont examiné et formulé des recommandations en vue d'un projet de contrat type pour les employés de maison immigrés. Ces recommandations ont contribué à l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre l'Inde et l'Arabie saoudite, qui garantit mieux les droits des travailleurs migrants, notamment les travailleuses et travailleurs domestiques.

Recherche et analyse

29. Les résultats des recherches et des travaux analytiques des organismes des Nations Unies sont d'une importance critique puisqu'ils contribuent à la définition des politiques gouvernementales. Ils joueront également un rôle de premier plan dans l'élaboration du rôle de la coopération Sud-Sud dans la formulation et la mise en œuvre du programme de transformation et de développement pour l'après-2015.

30. L'essor phénoménal du Sud et l'intensification des activités de coopération Sud-Sud ont fait l'objet de recherches et d'analyses rigoureuses, présentées dans le

Rapport sur le développement humain 2013, publié par le PNUD, dans lequel les changements dans les relations économiques mondiales et leurs incidences sur le développement humain ont été examinés. Une analyse similaire a également été effectuée par l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 pour son rapport *Un partenariat mondial renouvelé pour le développement 2013*. D'autres études sur les politiques, réalisées par le PNUD, portant entre autres sur les emplois verts, les flux financiers illicites et le financement du développement, traitent de questions importantes relatives à la coopération Sud-Sud. L'appui fourni par le PNUD a également permis au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud de poursuivre la publication de la série *Sharing Innovative Experiences* et celle du *Rapport sur l'économie créative 2013* et des numéros du magazine *Southern Innovator*.

31. Les rapports analytiques périodiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont servi de guide principal aux décideurs dans les pays en développement, en particulier en ce qui concerne les tendances régionales et thématiques qui définissent les questions Sud-Sud. Deux exemples récents illustrent ce rôle : dans le numéro de 2013 de sa publication phare *Rapport sur le commerce et le développement*, la CNUCED a fait valoir que le commerce Sud-Sud joue un rôle de premier plan pour remédier à des modes non viables de production et de consommation mondiale, et dans sa publication *Trade and Environment Review 2013*, la CNUCED a recommandé vivement que le monde s'oriente vers une agriculture biologique à petite échelle. Dans ses rapports, elle a façonné les plans d'action à long terme des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, et a contribué de façon décisive à la politique régionale en assurant le suivi des questions africaines. Les recommandations énoncées à l'intention des décideurs dans le *Rapport sur le développement économique en Afrique – Commerce intra-africain : libérer le dynamisme du secteur privé*, publié en 2013, ont permis au plan d'action de l'Union africaine de stimuler le commerce intra-africain, qui reste en retrait par rapport à celui d'autres régions. Dans le rapport annuel qui fait le point sur les échanges Sud-Sud, la CNUCED fournit des données et des analyses plus robustes sur l'évolution des flux commerciaux Sud-Sud.

32. La plupart des activités de recherche menées par les institutions spécialisées sont incorporées à leurs réseaux de partenariats. C'est le cas de l'Organisation mondiale de la Santé accoutumée à faire appel à un réseau d'institutions coopérantes (plus de 800 actuellement) afin d'assurer le suivi et de partager des informations sur les menaces à la santé. Le PNUE est un autre pôle de concentration des réseaux de recherche, qui a apporté une contribution inestimable. Le rapport sur les échanges Sud-Sud dans le domaine des sources d'énergie renouvelables, intitulé *South-South Trade in Renewable Energy: A Trade Flow Analysis of Selected Environmental Goods*, fournit un exemple de ses recherches de pointe. Publié lors de la première Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en juin 2014, le rapport non seulement place le recours aux sources d'énergie renouvelables – aspect essentiel du développement durable – dans le contexte d'une coopération Sud-Sud croissante, mais il met également en relief ses incidences sur la croissance sans exclusive et la création d'emplois. À mesure que les pays en développement tirent parti de la baisse des prix dans le domaine des technologies, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie solaire, le commerce entre ces pays se rapportant aux biens et services dans le domaine des sources d'énergie renouvelables se développe plus

rapidement que le commerce mondial et le commerce Nord-Sud. Le rapport contient également des informations sur d'autres marchés émergents, petits et dynamiques, dans le domaine du matériel de traitement de l'eau et de l'approvisionnement en eau, qui représentent une valeur d'environ 50 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Il préconise notamment d'accroître la coopération Sud-Sud, en particulier au niveau interrégional, en ce qui concerne la production de biens environnementaux à bas prix. Pour cela, il faudra élaborer des politiques commerciales favorables afin de créer la main-d'œuvre qualifiée nécessaire.

33. Les commissions régionales du Conseil économique et social sont d'importants foyers de recherche sur les questions socioéconomiques auxquelles se heurtent leurs États membres, ainsi qu'il est indiqué dans la sous-section C ci-dessous.

Partage des connaissances

34. Le Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle de l'OIT est une plaque tournante en matière de connaissances, visant à améliorer les conditions de travail au niveau régional et à combattre les abus, tels que le travail des enfants. Il est désormais devenu une plateforme électronique Sud-Sud de portée mondiale. Le PNUE, grâce à son mécanisme d'échange en ligne au service de la coopération Sud-Sud lancé en 2012 pour favoriser le partage des connaissances, des meilleures pratiques, des informations et des nouvelles, a introduit la coopération Sud-Sud dans l'ère de l'information.

35. Depuis 2010, l'Organisation mondiale du tourisme en collaboration avec l'Organisation touristique de la région d'Afrique australe a mis en œuvre un programme visant à développer et à renforcer les systèmes nationaux de statistiques sur le tourisme pour les 14 États membres de l'organisation régionale. Un système fiable et efficace de collecte de statistiques liées au tourisme et aux questions relatives au tourisme est fondamental lorsqu'il s'agit de l'élaboration de politiques fondées sur des travaux de recherche, de planification, de commercialisation et de promotion, qui sont des éléments indispensables à une industrie du tourisme durable et compétitive. L'objectif du programme est d'évaluer les systèmes statistiques en matière de tourisme des États membres de l'Organisation touristique de la région d'Afrique australe et de les accorder avec les meilleures pratiques internationales. Le programme permet aussi aux États membres de procéder à une planification conjointe et de promouvoir l'industrie du tourisme grâce au renforcement de la collaboration régionale.

36. L'Indonésie, consciente de la difficulté d'établir et de maintenir un pôle de connaissances sur le Web, a décidé d'organiser, en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale, le PNUD et la Banque mondiale, une réunion de haut niveau de praticiens, qui s'est tenue en 2012. Plus de 300 participants de 46 pays se sont rencontrés à Bali, et nombre d'entre eux sont restés en contact au moyen d'un réseau de praticiens au sein de la Banque mondiale, qui compte environ 250 membres et dont la liste de diffusion électronique touche plus de 1 000 personnes. Une deuxième réunion de haut niveau sur les pôles de connaissances s'est tenue en juin 2014 en République de Corée. Le mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences de la Banque mondiale a financé des initiatives spéciales de partage des connaissances dans les pays à faible revenu. Il a également

publié des études de cas mettant en lumière les facteurs de succès dans le partage des connaissances[5].

37. Le PNUD a déclaré qu'il s'engageait à devenir un centre d'échanges de connaissances pour les pays du Sud en aidant à identifier, partager et adapter des solutions spécifiques qui ont été mises à l'essai. Une plateforme en ligne du PNUD, appelée Teamworks (travaux d'équipe) facilite de nombreux débats en ligne, y compris les échanges Sud-Sud de connaissances et de données d'expérience sur des thèmes très divers au sein du personnel dans le monde entier. L'Initiative de gestion des risques des Caraïbes, appuyée par le PNUD, facilite le partage des connaissances entre les petits États insulaires en développement des Caraïbes et de la région de l'Asie et du Pacifique en ce qui concerne la gestion et l'atténuation des risques liés au climat, notamment les cyclones et l'élévation du niveau de la mer. À la Conférence sino-africaine sur le développement et la réduction de la pauvreté, appuyée par le PNUD, qui s'est tenue à Hangzhou (Chine) en juillet 2013, la question de ce que peuvent faire les petites et moyennes entreprises pour créer des emplois a été débattue. La culture institutionnelle de partage des connaissances a préparé le terrain pour permettre au PNUD d'être un meilleur intermédiaire en ce qui concerne l'échange de connaissances au service de la coopération Sud-Sud.

Renforcement des capacités

38. L'objectif principal du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, adopté à la Conférence de Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement tenue en 1978, consistait à renforcer la capacité institutionnelle des pays en développement afin de consolider leur autonomie nationale et collective; le système des Nations Unies a apporté une contribution essentielle à cet effort.

39. De nombreuses initiatives du PNUD offrent aux pays un appui concret en matière de renforcement des capacités, par exemple en aidant les pays les moins avancés à développer leurs échanges commerciaux, à attirer des investissements et à participer aux réseaux de production et aux chaînes de valorisation qui développent les marchés dans l'ensemble du monde du Sud. Lors d'une réunion qui s'est tenue en marge du Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social, les 5 et 6 juillet 2012, et plus récemment à la Conférence sur la coopération internationale pour le développement organisée par le PNUD et l'Agence turque de coopération et de coordination, les responsables des organismes chargés du développement ont examiné leurs besoins en matière de développement des capacités, lesquels sont souvent satisfaits par l'appui du PNUD au renforcement institutionnel dans le Sud.

40. Parmi d'autres initiatives notables, on mentionnera le Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation en Malaisie, financé par l'UNESCO, qui concentre son action sur le renforcement des capacités des pays en développement dans trois domaines critiques et interdépendants, à savoir la découverte de nouvelles connaissances (sciences), leurs applications (technologie) et leurs utilisations (innovation). Le Centre fait partie d'un réseau de l'UNESCO travaillant sur les priorités mondiales

[5] Shobha Kumar et Aaron Leonard, *The Art of Knowledge Exchange: A Results-Focused Planning Guide for Development Practitioners* (Washington, Banque mondiale, 2011).

de l'organisation et est devenu un acteur de premier plan s'agissant d'aider à mobiliser les ressources intellectuelles et à mettre l'accent sur les pratiques optimales dans le sud. Son action ouvre continuellement de nouvelles possibilités en matière de coopération Sud-Sud et d'autonomisation des pays du sud dans leur ensemble. Les initiatives de l'ONUDI concernant visant le renforcement des capacités par la coopération Sud-Sud comprennent deux centres opérationnels en Chine et en Inde qui diffusent des technologies non polluantes pour l'industrie verte.

41. En novembre 2011, un partenariat innovant entre le PAM et le Gouvernement brésilien a abouti à la création du Centre d'excellence contre la faim, qui a pour objet de renforcer les capacités et savoirs nationaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine, afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire et d'autres programmes de lutte contre la faim à caractère national qui soient viables, dans le cadre d'une politique sociale élargie. Le Programme étudie actuellement la possibilité de mettre en place de nouveaux centres à cette fin.

Partenariats et financements innovants

42. Les organismes des Nations Unies ont créé divers partenariats et mis en place des mécanismes de financement qui ont apporté de nombreux dividendes. Durant la période de 2012-2014, la FAO a instauré une coopération durable avec une cinquantaine de partenaires du sud par le biais de son Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Sa nouvelle stratégie de coopération Sud-Sud prévoit un renforcement et un élargissement des partenariats comprenant des arrangements triangulaires avec les gouvernements, les instituts de recherche, la société civile et le secteur privé. On mentionnera à titre d'exemple la collaboration de la FAO avec la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique et l'Agence japonaise de coopération internationale, afin de diriger les travaux de recherche dans les universités et les institutions spécialisées en Afrique et en Asie.

43. Divers accords de partenariat prévoient que les pays fournisseurs doivent établir des fonds fiduciaires avec la FAO. Conformément à un accord-cadre élargi avec la Chine, cinq de ses instituts agricoles coopéreront avec des partenaires africains, afin de renforcer l'impact de la coopération Sud-Sud sur la sécurité alimentaire et la nutrition; d'assurer la production de vaccins vétérinaires de qualité; de renforcer la mise en place de réseaux entre les centres de recherche et de formation agricoles en Chine et en Afrique; de développer l'aquaculture; et d'accroître la production et l'utilisation des énergies renouvelables. D'autres accords de fonds fiduciaire ont été conclus avec l'Angola, le Nigéria et le Tchad, permettant de fournir des ressources financières nécessaires pour obtenir des compétences brésiliennes, vietnamiennes et chinoises, respectivement. Un accord de fonds fiduciaire avec l'Angola et la Société brésilienne de recherche agricole soutient les services de la FAO pour le renforcement et le développement de la recherche agricole. Dans le cadre d'un accord de coopération avec la République bolivarienne du Venezuela, la FAO oriente la coopération Sud-Sud dans les domaines de la sécurité, de la nutrition et de la souveraineté alimentaire, et de la réduction de la pauvreté dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

44. L'OMPI a établi au cours des années un certain nombre de partenariats innovants et inclusifs afin de faciliter l'accès aux savoirs et à la technologie, sur

lesquels elle fera fond pour développer la coopération Sud-Sud et les partenariats dans le domaine de la propriété intellectuelle. Parmi ces initiatives, on mentionnera le nouveau marché en ligne interactif intitulé « WIPO GREEN » qui vise à promouvoir l'innovation et la diffusion de technologies vertes en connectant une vaste gamme d'acteurs – y compris des partenaires du sud – dans la chaîne de valorisation de l'innovation en matière de technologie verte; WIPO Re: Search, plateforme en ligne donnant accès à la propriété intellectuelle pour les composés pharmaceutiques, les technologies, le savoir-faire et les données disponibles pour la recherche-développement concernant les maladies tropicales négligées; le Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation et le Programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets, lancés en coopération avec des partenaires des secteurs public et privé, qui ont pour but de faciliter l'accès libre ou à bas coût à la recherche pour le développement et l'innovation, et à l'information spécialisée sur les brevets pour les pays en développement, respectivement; et la plateforme Vision IP pour les déficients visuels, faisant intervenir divers partenaires, tendant à faciliter l'accès des déficients visuels à l'information et au contenu culturel.

45. Le partenariat tripartite PNUE-Chine-Afrique pour la coopération sur le développement est une initiative dirigée et appuyée par le Ministère chinois de la science et de la technologie et divers instituts chinois de recherche scientifique, avec l'aide du Programme. Il fournit un soutien technique aux pays africains pour leur permettre d'appliquer à plus grande échelle des solutions qui se sont avérées efficaces en Chine, comme l'agriculture en zone aride et le traitement de l'eau. Le PNUE participe à de nombreux partenariats de ce type, notamment le Partenariat pour une action en faveur de l'économie verte, le Partenariat mondial des universités sur l'environnement et le développement durable et le Réseau mondial d'adaptation.

46. Dans le cadre l'accord de coopération entre l'OIT et l'organisation Cités et gouvernements locaux unis, des mesures ont été prises, visant à promouvoir le programme relatif à un travail décent pour tous au niveau local par le biais d'une approche locale du développement économique. En 2013, les deux organisations ont mis en œuvre des activités afin de développer la coopération Sud-Sud et entre les villes pour renforcer les moyens et les compétences commerciales des vendeurs de marché de Maputo et Durban (Afrique du Sud). La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont été reconnues comme constituant des modalités importantes du développement de la coopération entre les villes, notamment dans le domaine du développement économique local.

47. Compte tenu des diverses décisions prises par le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et des recommandations du Corps commun d'inspection, divers organismes ont fait savoir qu'ils avaient affecté un pourcentage déterminé de leur budget ordinaire à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Par exemple, le montant total du budget ordinaire de l'OIT pour l'exercice 2012-2013 se chiffrait à 861,6 millions de dollars, dont environ un million de dollars (0,12 %) a été alloué à ces deux types coopération. Le montant total de l'allocation extrabudgétaire au titre de la coopération technique pour l'exercice 2012-2013 était de 498,3 millions de dollars, dont 13,8 millions de dollars, soit 2,78 %, ont été financés par le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, le Koweït et le Panama et affectés à ces deux coopérations. On note une tendance à la hausse des crédits

budgétaires alloués à ces coopérations, lesquels sont passés à 1,5 million de dollars dans le budget-programme pour l'exercice 2014-2015.

48. Du fait que la FAO envisage davantage la coopération Sud-Sud comme une approche-programme, les montants spécifiquement réservés à cette coopération sont en augmentation. Au cours des deux dernières années, le Fonds d'affectation spéciale FAO-Chine a réservé un montant de 2 millions de dollars à la coopération Sud-Sud, dont 300 000 dollars ont été dépensés pour l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud, qui s'est tenue à Nairobi du 28 octobre au 1er novembre 2013. Une deuxième tranche de 2 millions de dollars, disponible en 2014, a été allouée. Divers autres projets comportent une forte composante concernant la coopération Sud-Sud mais le montant dépensé à cette fin n'a pas encore été calculé.

49. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire n'ont pas encore été intégrées dans le budget-programme de l'OMPI, au titre de son projet biennal sur la coopération Sud-Sud qui a été mis en œuvre durant l'exercice 2012-2013, mais l'organisation a dépensé un montant d'environ 700 000 dollars.

50. Au cours des années, une grande partie du soutien financier structuré fourni à la coopération Sud-Sud par les organismes des Nations Unies provenait du PNUD et, à la suite de la récente crise financière, le Programme a adopté un mécanisme pour la période 2014-2017 qui garantira un financement stable et prévisible de 3,5 millions de dollars par an (un total de 14 millions de dollars) au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Ce dernier prévoit de lever un montant supplémentaire de 20 millions de dollars (voir SSC/18/3). Les États Membres continueront probablement de fournir des ressources supplémentaires au Bureau et l'Administrateur du PNUD, en tant que Président du Groupe des Nations Unies pour le développement, devrait examiner les moyens de renforcer le soutien fourni en se fondant sur l'expérience acquise dans le cadre de la gestion du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires. Le Bureau disposera aussi des ressources allouées par le Groupe des 77 et la Chine par le biais du Fonds d'affectation spéciale Pérez Guerrero administré par le PNUD. Lancé en 1983, ce fonds met à la disposition des projets Sud-Sud un montant annuel de 213 000 dollars, représentant les intérêts perçus sur son capital de base de 6 millions de dollars.

Suivi et évaluation

51. De nombreuses organisations et institutions des Nations Unies répondent aux demandes touchant l'évaluation des incidences de leur soutien à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Le PNUD a montré la voie et évalué sa contribution à ces deux types de coopération durant les périodes 1996-2007 et 2009-2011. Les résultats des évaluations et les réponses de l'administration constituent la base d'une définition claire de la coopération Sud-Sud dans son plan stratégique pour 2014-2007 et la stratégie de l'organisation sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en cours d'élaboration. En 2012, la FAO a procédé à une évaluation interne de ses 15 années de travail, qui a mis en lumière divers secteurs à améliorer dans son programme relatif à la coopération Sud-Sud. Le projet de l'OMPI sur le renforcement de la coopération Sud-Sud dans le domaine de la propriété intellectuelle au service du développement parmi les pays en développement et les pays les moins avancés a été analysé par deux évaluateurs externes indépendants pendant la période de janvier à mars 2014. Dans leur rapport d'évaluation daté de mai 2014, ils ont souligné l'intérêt du projet et la durabilité

potentielle des résultats par la poursuite de l'institutionnalisation et de l'intégration de la coopération Sud-Sud dans toutes les activités menées par l'organisation..

52. L'OIT a procédé à une évaluation indépendante à mi-parcours de son programme de partenariat visant à prévenir et éliminer le travail des enfants dans les Amériques, lequel a reçu un financement d'un montant d'environ 9 millions de dollars de l'Agence brésilienne de coopération pour la période de juin 2009 à novembre 2015. L'évaluation effectuée en 2013 a montré que les visites d'échange de données d'expérience entre les pays partenaires qui en faisaient la demande constituaient des moyens efficaces de renforcer les synergies et offraient la possibilité de reproduire les activités donnant de bons résultats.

C. Appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud aux niveaux sous-régional, régional et interrégional

53. La principale structure de soutien à la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et sous-régional est fournie par les cinq commissions régionales du Conseil économique et social : la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Comme toutes les commissions concentrent leur attention sur les problèmes de développement de leurs États membres, pratiquement toutes leurs activités, y compris les réunions périodiques, concernent la coopération Sud-Sud, laquelle a été pleinement intégrée dans leurs programmes. Les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement ont également un rôle majeur à jouer dans la promotion de la coopération Sud-Sud dans les régions et entre elles.

54. Outre leurs fonctions de recherche et d'analyse mentionnées précédemment, les commissions régionales ont principalement pour but d'aider les États Membres à parvenir à des positions communes sur les questions d'importance majeure. Dans chaque région, les disparités économiques et sociales entre les pays et au sein des sociétés sont considérables. Les consultations sur le programme pour l'après-2015 ont montré que toutes les régions considèrent qu'il est urgent de réduire ces inégalités. D'autres préoccupations communes concernent les risques environnementaux et la criminalité violente. Mais ces similarités cachent des réalités socioéconomiques très différenciées : l'un des messages clefs des commissions régionales pour le programme de l'après-2015 est le fait que, malgré les nombreux éléments communs partagés par les régions, leurs situations différentes requièrent une approche nuancée tenant compte des spécificités régionales[6].

55. Chaque commission régionale soutient activement l'intégration régionale, collaborant avec d'autres organisations ayant les mêmes orientations. En Asie occidentale par exemple, le mécanisme de coordination régional de la CESAO pour les États arabes établit actuellement un système de cartographie de la pauvreté. En

[6] CEE, CESAP, CEPALC, CEA et CESAO**,** *A Regional Perspective on the Post-2015 United Nations Development Agenda* (E/ESCWA/OES/2013/2).

Afrique, les efforts de coordination sont concentrés sur la mise en œuvre du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique dans le cadre du programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine. Dans la région Asie-Pacifique, qui comprend de nombreuses organisations régionales et sous-régionales, la tâche est plus complexe et plus difficile à résumer. Parmi les exemples notables de coopération régionale Sud-Sud, on mentionnera une conférence qui s'est tenue à Dili, en février 2013, sur le thème : « Le développement pour tous : mettre un terme aux conflits, développer les États et éliminer la pauvreté ». Cette réunion a permis aux États fragiles de la région touchés par les conflits d'exprimer leurs préoccupations, afin qu'il en soit tenu compte dans le programme pour l'après-2015. La CEPALC a élaboré un programme très varié dont il est difficile de donner un récapitulatif; le nombre de mécanismes sous-régionaux et régionaux qu'elle soutient illustre cette difficulté[7]. L'organisation régionale comprenant le plus grand nombre de membres est la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, avec laquelle la Commission a établi d'étroites relations. La CEE appuie le processus d'intégration eurasiatique par le biais de diverses activités de coopération technique menées en partenariat avec l'Union douanière de la Communauté économique eurasiatique et l'Espace économique commun.

56. Comme il est indiqué plus haut, les organismes des Nations Unies renforcent de diverses manières leur appui à la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et interrégional, principalement par le biais de programmes d'assistance technique sur le terrain et de réseaux de partage du savoir. Le dispositif IBSA (Afrique du Sud, Brésil, Inde) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim est un exemple remarquable de trois pays à revenu intermédiaire de trois régions distinctes coopérant par le biais du système des Nations Unies – le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud – afin d'apporter une aide aux pays les moins avancés. Le Fonds IBSA a alloué à ce jour un montant de 27 millions de dollars au financement de projets dans 13 pays partenaires. Par exemple, le Burundi a utilisé ses allocations pour créer et gérer un centre de prévention, de dépistage et de traitement du VIH qui a permis à 39 000 personnes de venir en consultation chaque année.

57. Le Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de l'énergie durable pour tous rassemble actuellement les dirigeants africains des secteurs public et privé sur des plans concrets afin d'examiner conjointement la question de la pauvreté énergétique en Afrique, où près de 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et environ 800 000 autres meurent chaque année prématurément en raison de la pollution de l'air dans les habitations. Comme un tiers des découvertes de pétrole et de gaz ont été faites en Afrique au cours des cinq dernières années, et que 9 des 12 découvertes faites en 2012 se situaient en Afrique orientale et en Afrique de l'Ouest, le Représentant spécial a proposé la création de mécanismes de collaboration sous-régionaux par la constitution d'un groupe de dirigeants africains chargé de l'énergie au sein de chaque communauté économique régionale, afin de promouvoir la mise en place de plateformes de partenariats public-privé, de façon à attirer des investissements intérieurs et

[7] Le Marché commun du Sud, l'Association latino-américaine d'intégration, la Communauté des Caraïbes, l'Union des nations d'Amérique du Sud, la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le Système d'intégration de l'Amérique centrale et la Communauté andine.

étrangers plus importants dans la production d'électricité, la distribution et la valorisation électrique, qui, dans le cas pétrole et du gaz, financeraient la production d'engrais, de plastiques et de gaz de pétrole liquéfié[8]. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud appuie la mise en place de l'Initiative Sud-Sud en matière d'énergie, par laquelle les pays du Sud détermineront leurs besoins et prendront des décisions quant aux moyens de surmonter les problèmes auxquels ils sont confrontés, en s'attachant à faire le meilleur usage des ressources énergétiques compte tenu du contexte mondial actuel.

IV. Coordination de l'appui interorganisations à la coopération Sud-Sud

58. L'application de la décision 18/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, adoptée à sa dix-huitième session, devrait contribuer dans une large mesure à renforcer l'intégration et la coordination du soutien du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. La coordination interorganisations à l'appui de la coopération Sud-Sud s'effectue aux niveaux mondial et régional sous l'égide du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du Mécanisme de coordination régional de chaque commission régionale du Conseil économique et social et des équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le travail de coordination effectif du Conseil des chefs de secrétariat est mené dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement, présidé par l'Administrateur du PNUD; il s'agit d'un processus totalement intégré dans le mode de fonctionnement du système des Nations Unies.

59. En conséquence, compte tenu des décisions prises par le Comité de haut niveau à sa dix-huitième session et conformément aux recommandations visant à assurer une intégration plus systématique de la coopération Sud-Sud par le système des Nations Unies, qui figurent dans le rapport du Corps commun d'inspection et le rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, l'Administrateur du PNUD, en sa qualité de Président du Groupe des Nations Unies pour le développement, est chargé : a) d'établir un mécanisme interorganisations plus formel et renforcé, coordonné par le Bureau; b) de donner la possibilité à ce dernier d'être représenté plus régulièrement dans les mécanismes stratégiques et de coordination du Groupe des Nations Unies pour le développement, lorsque sont examinées des questions concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire; et c) de prendre des mesures, afin de veiller à ce que le Bureau soit doté du personnel voulu, le cas échéant, par le détachement de fonctionnaires nationaux et de personnel des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et le recrutement d'administrateurs auxiliaires, afin de donner un poids supplémentaire à la fonction de coordination du Bureau à l'échelle du système.

60. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud serait également renforcé par la nomination rapide de personnel régional de la catégorie des administrateurs dans les centres régionaux du PNUD, s'il y a lieu; des mesures supplémentaires seraient prises pour mieux les intégrer dans les mécanismes

[8] Kandeh K.Yumkella, « Africa's new energy bonanza », *African Business*, n° *409 « juin 2014 »*.

régionaux du Groupe des Nations Unies pour le développement. Au niveau des pays, les coordonnateurs résidents des Nations Unies seront appuyés par des groupes thématiques (y compris sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire) ou d'autres mécanismes interorganisations, afin de pouvoir jouer un rôle de premier plan dans la coordination à l'échelle du système. Ces arrangements seraient renforcés par des ateliers, des stages de formation et d'autres initiatives organisées par le Bureau, en conjonction avec le Bureau de la coordination des activités de développement et l'École des cadres du système des Nations Unies, afin d'aider le personnel à intégrer efficacement la coopération Sud-Sud.

61. Prises dans leur ensemble, les mesures susmentionnées renforcent la volonté du PNUD de continuer à accueillir et soutenir le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, tout en lui donnant les moyens et l'espace nécessaires pour qu'il puisse assumer sa fonction de coordonnateur de la coopération Sud-Sud dans l'ensemble du système des Nations Unies.

62. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a institutionnalisé et renforcé son cadre d'appui multilatéral à la coopération Sud-Sud comprenant l'Académie mondiale de développement Sud-Sud, l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud et le Système mondial Sud-Sud de bourse aux actifs et à la technologie, qui sont de plus en plus utilisés par les entités des Nations Unies. Par exemple, le PNUD a contribué au renforcement de l'Académie en intégrant les listes d'experts dans le Réseau d'information pour le développement, afin de promouvoir et d'utiliser les compétences du sud. L'Académie offre un accès à plus de 13 000 experts du sud et des informations sur plus de 300 expériences réussies dans tous les domaines des objectifs du Millénaire pour le développement.

63. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a tiré parti des compétences des entités des Nations Unies pour l'organisation de son Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud. Plus de 30 entités des Nations Unies et autres organisations multilatérales participent à cette manifestation chaque année. Par exemple, la FAO a participé aux expositions de 2012 et 2013, ainsi qu'à la première Exposition régionale organisée à Doha en 2013; le PNUE est un partenaire institutionnel et organise les six forums sur les échanges de solutions depuis 2009; il a également accueilli l'Exposition de 2013 à son siège à Nairobi; l'ONUDI a participé activement à l'Exposition et accueilli celle de 2012 à Vienne; l'OIT a organisé celle de 2010, ainsi que deux forums d'échanges de solutions dans le cadre des expositions de 2012 et 2013 et travaille actuellement à une publication rassemblant toutes les bonnes pratiques qui ont été présentées dans toutes les expositions antérieures; l'OMPI a participé aux expositions de 2012 et 2013 et déterminé les bonnes pratiques, afin de promouvoir la coopération Sud-Sud dans ses travaux; et le PNUD continue de collaborer avec le Bureau pour l'organisation des expositions et a organisé en 2013 un forum d'échange de solutions sur la réduction de la pauvreté et le développement durable.

64. Le PNUE soutient le système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie par le biais de son mécanisme d'échange pour la coopération Sud-Sud. En mai 2013, l'ONUDI a participé à la huitième Convention sur le système mondial Sud-Sud de bourse aux actifs et à la technologie qui s'est tenue dans le cadre de la première Foire technologique organisée par la Chine à Shanghai (Chine). Elle a également organisé une réunion sur la coopération industrielle Sud-Sud visant à renforcer la sécurité alimentaire en Chine et présidé une table ronde sur le thème

« Institutionnalisation de la coopération industrielle Sud-Sud : expériences et solutions des centres du Sud ». De même, lors de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2013, un partenariat a été instauré entre le Système mondial Sud-Sud de bourses aux actifs et à la technologie et le réseau WIPO GREEN, marché interactif qui encourage l'innovation et la diffusion de technologies non polluantes. Depuis sa création, cette plateforme d'échange s'est développée, comprenant maintenant 49 centres dans 39 pays, avec 6 132 projets recensés, 1 869 projets jumelés et 857 projets exécutés.

V. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015

65. En 2013, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a demandé à ses organes subsidiaires de réfléchir ensemble aux divers moyens d'aider au mieux la communauté internationale au moment où elle s'efforce de mettre en place de nouvelles priorités de développement à caractère universel et axées sur le développement durable, et d'y donner suite au niveau des pays (voir E/2014/69, par. 18).

66. La crédibilité du système des Nations Unies dépendra de la substance du programme pour l'après-2015 et de la manière dont il sera exécuté. Le débat de fond sur le futur programme de développement s'est déroulé dans le cadre d'instances mondiales mais il s'agit aussi dans une très large mesure d'un processus Sud-Sud qui s'effectue aux niveaux sous-régional et régional. Dans ses grandes lignes, le programme souligne les mesures énergiques à prendre pour éradiquer la pauvreté et modifier les modes de production et de consommation non viables. Les débats ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche cohérente, intégrant et équilibrant les trois dimensions du développement durable dans un cadre unique, et de définir un ensemble d'objectifs universels mobilisant toute la gamme des aspirations et des besoins humains, afin d'assurer à tous une vie de dignité. Cette importance accordée à la solidarité humaine est conforme aux principes fondateurs de la coopération Sud-Sud.

67. La plupart des délibérations sur le programme pour l'après-2015 ont continué à porter essentiellement sur des sujets comme l'extrême pauvreté, la santé et l'éducation, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement, mais l'attention accordée à la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des futurs objectifs de développement durable aux niveaux national, régional et mondial est tout aussi importante.

68. Ces objectifs de développement communs et les moyens de les atteindre requièrent du système des Nations Unies qu'il continue d'appuyer les cadres inclusifs et concrets qui renforceraient la contribution de la coopération Sud-Sud dans les domaines où elle s'est avérée efficace, y compris le commerce Sud-Sud, les investissements, la finance, le développement infrastructurel, l'intégration régionale, la coopération scientifique et technique, les programmes conjoints de recherche et les échanges d'information.

69. Le vif intérêt suscité par la coopération Sud-Sud parmi les États Membres et l'amélioration de la coordination et de la cohérence du soutien fourni par le système

des Nations Unies au cours de la période à l'examen soulignent le rôle important que le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et son organisme d'accueil, le PNUD, doivent continuer à jouer afin de maximiser l'impact de cette forme de coopération sur le développement.

VI. Conclusions et recommandations

70. En raison de l'intensification des relations Sud-Sud, de nombreuses organisations et institutions du système des Nations Unies donnent suite aux décisions du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, aux résolutions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Corps commun d'inspection concernant la coopération Sud-Sud. Elles ont intégré cette modalité dans leurs plans stratégiques, leurs programmes de recherche, leurs outils de programmation, leurs budgets, leurs indicateurs de résultats et leurs opérations de suivi et d'évaluation; ces efforts devraient se poursuivre avec encore plus de vigueur.

71. La nécessité de coordonner de manière cohérente et efficace ce soutien du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud est plus manifeste que jamais; il faudrait remédier d'urgence à ce problème par la création d'un mécanisme de coordination interorganisations et la pleine application des autres mesures proposées récemment par le Secrétaire général, afin de renforcer le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et d'intégrer son personnel régional dans les mécanismes de coordination régionaux du Groupe des Nations Unies pour le développement.

72. L'intégration de la coopération Sud-Sud dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies, actuellement facilitée par la mise en œuvre expérimentale du cadre de directives opérationnelles régissant l'aide du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et triangulaire, devrait se poursuivre par la mise au point d'autres instruments d'orientation conformes aux perspectives des États Membres et aux mandats des diverses organisations et institutions des Nations Unies. Il est tout aussi important de maintenir l'accès du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et des coordonnateurs de la coopération Sud-Sud du système aux activités du PNUD à l'échelle mondiale et à son réseau de bureaux de pays, aux équipes de pays des Nations Unies et au système des coordonnateurs résidents des Nations Unies, sous les auspices du Programme, en tant qu'organisme d'accueil du Bureau et Président du Groupe des Nations Unies pour le développement.

73. Des progrès ont été faits concernant l'application de diverses recommandations formulées dans le rapport du Corps commun d'inspection et l'évaluation de 2012 de l'appui du PNUD à la coopération Sud-Sud. Toutefois, les recommandations relatives au fonctionnement du Comité de haut niveau, en tant que structure de gouvernance principale pour la coopération Sud-Sud au sein du système des Nations Unies, n'ont pas encore été appliquées; cette question devrait être examinée à titre prioritaire, à partir des consultations avec les États Membres sur la marche à suivre pour actualiser le règlement intérieur du Comité élaboré en 1980.

74. L'intérêt porté à la coopération Sud-Sud continue d'augmenter, entraîné par la croissance rapide des pays du sud. Toutefois, les taux de croissance économique ont ralenti, les progrès sont inégalement répartis et l'écart entre le nord et sud concernant le revenu moyen par habitant demeure à des niveaux inacceptables. La

garantie d'une prospérité partagée pour tous au-delà de 2015 requiert une intensification de la coopération et la concentration du soutien du système des Nations Unies sur les secteurs où la coopération Sud-Sud s'est montrée efficace, à savoir la coordination des politiques, l'intégration régionale, le renforcement des liens au niveau interrégional et le développement des capacités de production nationales par le biais d'échanges de savoirs et d'innovations technologiques.

75. Comme un certain nombre de pays en développement ont maintenant tendance à privilégier le recours aux technologies à haut rendement énergétique[9], le système des Nations Unies a la possibilité et la responsabilité de promouvoir les transferts Sud-Sud de technologies d'énergies renouvelables et de forger des partenariats élargis, canalisant les ressources des secteurs public et privé vers les entreprises viables, aux fins de la création d'emplois ruraux et urbains et de l'éradication de la pauvreté.

76. La coopération Sud-Sud joue un rôle de plus en plus important dans le développement des capacités de production des pays en développement et leur trajectoire de croissance de manière durable. Cela exige de renforcer les partenariats avec les gouvernements, la société civile, les milieux universitaires, les institutions financières internationales, les fondations et le secteur privé. En Afrique, où de nombreux pays ne pourront sans doute pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, le système des Nations Unies devrait intensifier son appui aux communautés régionales, afin de permettre à leurs pays membres riches en ressources, qui sont de plus en plus nombreux, de mettre en place un plus grand nombre de partenariats public-privé et de cadres transfrontières, et d'attirer des investissements intérieurs et étrangers plus importants dans le secteur de la production durable d'électricité, de la distribution et de la valorisation électrique, répondant ainsi aux appels figurant dans le document final de Nairobi qui demande au système des Nations Unies d'aider à renforcer les institutions régionales pour accroître la coopération Sud-Sud.

---

[9] Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives du développement mondial 2014 : Accroître la productivité pour relever le défi du revenu intermédiaire (Paris, 2014)*.